

The background is a solid green color. It is decorated with several stylized white flowers of various sizes. Some flowers are simple five-petaled shapes, while others are more complex, resembling dandelions with long, thin petals. The flowers are scattered across the page, with some in the foreground and others in the background.

Monceau Retraite & Épargne

**Rapport annuel
Exercice 2011**

Sommaire

Rapport du Conseil d'administration	p.4
Rapport du Commissaire aux comptes.....	p.9
Compte de résultats.....	p.10
Bilan	p.12
Annexe aux comptes 2011	p.15
Résolutions	p.38

STRUCTURES DE GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Gilles Dupin
Vice-Président :	Anne-Cécile Martinot
Administrateur :	Monceau Assurances mutuelles associées représentée par Paul Tassel

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général :	Sylvain Rivet ⁽¹⁾
Directeurs généraux délégués :	Marc Billaud Dominique Davier Jean-Marc Poisson ⁽²⁾

(1) nommé le 13 décembre 2011 en remplacement de M. Pierre Michaud démissionnaire,

(2) nommé le 13 décembre 2011.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée générale, conformément aux statuts, pour vous rendre compte des opérations réalisées par la société au cours de l'exercice écoulé, vous présenter les comptes de résultats et le bilan arrêté au 31 décembre 2011 et soumettre à votre approbation les différentes résolutions inscrites à l'ordre du jour.

La crise de la zone euro n'est pas le seul frein au rétablissement de l'économie mondiale

L'année 2011 marque une pause dans le processus de rétablissement de l'économie mondiale. Malgré le maintien d'une croissance soutenue dans les pays émergents, la faiblesse persistante de l'économie aux Etats-Unis et la survenance d'une crise de gouvernance en zone euro ont entraîné un ralentissement de l'activité mondiale. Après un premier semestre de calme relatif que ne parvenaient pas à entamer ni le séisme de Sendaï au Japon, ni les tensions croissantes dans le Maghreb et au Proche Orient, les marchés des actions et de la dette souveraine enregistraient ainsi à partir du mois d'août les perspectives d'une nouvelle détérioration de l'activité, tandis que les capitaux refluèrent vers les valeurs refuge. Dans un cycle de turbulences financières, l'économie mondiale se stabilise progressivement sur de nouveaux équilibres, occasionnant une tension des facteurs de risques mais créant aussi des opportunités pour les investisseurs à long terme.

Les obligations souveraines des pays de la zone euro sont à l'épreuve du feu.

En zone euro, les marchés de la dette souveraine ont surmonté les risques de dislocation, au prix de vives tensions sur les conditions de financement.

L'effondrement de l'immobilier américain en 2007 et la débâcle du secteur financier qui s'en est suivi ont sonné le glas des modèles de croissance fondés sur l'expansion du marché du crédit. Des Etats qui avaient, avant la survenance de la crise, un endettement maîtrisé ont été placés dans l'obligation de reprendre la dette des banques et de pallier la faiblesse de la demande privée. Comme aux Etats-Unis, on a ainsi assisté à une forte hausse de la dette publique dans plusieurs pays de la zone euro, sans que les mécanismes de mutualisation permettent, à l'instar de ce qui se passe outre-Atlantique, d'imputer l'ajustement nécessaire sur un budget fédéral ou sur les détenteurs de monnaie.

Dans ces conditions, on a assisté à partir de la fin du mois de juillet à une **tentative de démantèlement du marché de la dette souveraine** des pays de la zone euro. Si l'attention s'est portée sur le cas de la Grèce, dont les blocages institutionnels sont suffisamment connus, **les attaques les plus significatives ont visé**

l'Italie qui, malgré une situation d'excédent budgétaire primaire, voyait la valeur de sa signature se déprécier rapidement sur les marchés. Les écarts de taux d'intérêt entre l'Italie, le Portugal, la Grèce et les taux allemands atteignaient ainsi en fin de période des niveaux inconnus (plus de 3000 points de base pour la Grèce, 1069 pour le Portugal, 460 pour l'Italie), alors que l'Espagne, protégée par un marché plus étroit, et l'Irlande, favorisée par l'afflux de financements américains et britanniques, bénéficiaient d'une certaine détente de leurs conditions de financement. La France n'échappait pas non plus à la tendance générale, les primes de risque sur les obligations du trésor à dix ans par rapport aux taux allemands franchissant 150 points de base dans le courant du mois de novembre. Dans le même temps, les capitaux se reportaient sur la dette allemande et les bons du trésor américains, qui affichaient en fin d'année des rendements réels négatifs. Dans un contexte de fuite vers les valeurs refuge, l'or et les monnaies liées au cycle des matières premières (dollar canadien, couronne norvégienne) enregistraient également de fortes progressions.

A l'épreuve du feu, les autorités européennes ont mis en place les mécanismes de sécurité collective permettant d'atténuer les tensions sur les dettes souveraines et d'éviter le défaut de l'Etat grec (quitte à sacrifier les intérêts privés des institutions), tout en forçant la mise en œuvre de plans de rigueur et les évolutions politiques nécessaires.

Les bourses de valeurs évoluent au gré des inquiétudes sur la dette souveraine.

Dans cet environnement troublé, les grands marchés d'actions ont évolué au gré des rendements des obligations d'Etat, sous l'influence des mêmes déterminants.

En Europe, le regain de tension sur la dette souveraine grecque, irlandaise et portugaise a pesé sur les cours des banques et des institutions financières. Plus généralement, la perspective de plans d'assainissement budgétaires et la hausse de l'incertitude ont conduit les bureaux d'analystes à réviser leurs prévisions de croissance. Les indices boursiers européens affichaient ainsi en fin de période de fortes baisses (- 17 % pour le CAC 40, - 9 % pour les grandes actions de la zone euro), en net décalage avec les marchés américains (- 1,1 % pour le SP 500) et la bourse de Londres (- 5,5 %).

Au Japon, la catastrophe a entraîné des replis plus durables, les valeurs des services aux collectivités et les institutions financières affichant des cours inférieurs de 45 % et 15 % respectivement à leur niveau d'avant crise. Devant les risques de contraction de l'activité et de reflux des financements extérieurs, les actions des grands pays

émergents se sont également inscrites en forte baisse (- 8 % pour le Brésil ; - 22 % pour la bourse de Shanghai).

Les marchés de la dette privée tirent leur épingle du jeu et les obligations convertibles confirment leur rôle d'amortisseur de crise boursière. Moins sensibles à la dégradation des risques souverains, les marchés de la dette privée se sont globalement bien comportés au cours de l'année. Malgré l'élargissement des primes de crédit survenu en fin d'année, les porteurs d'obligations privées, en Europe comme outre-Atlantique, ont profité des revenus de portage et de l'attractivité des obligations d'entreprise par rapport à des fonds d'Etat considérés comme trop risqués ou trop peu rémunérateurs. En dépit de la pression sur les conditions de financement et de la détérioration de l'environnement économique, les taux de défaut apparaissent contenus.

Les marchés de matières premières demeurent sous tension. Le retournement des anticipations a également touché les cours d'un certain nombre de produits de base, qui avaient été portés au cours des deux années précédentes. Le cours de l'argent qui avait été poussé par des achats spéculatifs, s'est violemment retourné. Le prix des métaux et des matières premières agricoles s'est stabilisé. En revanche, le prix du pétrole s'est fortement apprécié, du fait des tensions politiques en Lybie et des tensions haussières suscitées par l'incertitude sur l'avenir de l'énergie nucléaire à la suite de la catastrophe japonaise. L'or a poursuivi sa progression, portée par la montée des risques, les politiques de monétisation des dettes publiques et le dynamisme de la demande finale en provenance d'Asie et d'Inde.

En 2011, la politique d'investissement de l'entreprise est restée fondée plus que jamais sur la protection des actifs contre l'inflation et a continué de privilégier les actifs réels.

D'une manière générale, les portefeuilles de titres autres qu'obligataires, sous-pondérés en valeurs bancaires et financières, ont plutôt bien résisté dans la tempête qui a agité les marchés dans la seconde moitié de l'exercice 2011. Par ailleurs, la baisse des taux longs, qui pèse sur les taux de couverture des régimes de retraite en points, a bénéficié aux portefeuilles obligataires lorsqu'elle n'était pas compensée par l'écartement des primes de crédit. **L'exposition du groupe aux risques de marché demeure raisonnable.**

Cette prudence relative s'explique aussi bien par des facteurs techniques que fondamentaux. Les taux d'intérêts nominaux à long terme restent bas, retombant sous la barre des 3 % pour les taux français sur une bonne partie de l'année. Ils devront inévitablement enregistrer la dérive des déficits publics. Le marché des obligations privées a connu un regain de tension, notamment durant les mois d'été caractérisés par un écartement des primes de risques, surtout marqué sur les "High Yield". Ces mouvements n'ont pas paru suffisants pour justifier de s'intéresser à ce gisement, alors que dans le même temps, les obligations italiennes longues indexées sur l'inflation voyaient leur cours s'effondrer, constituant autant d'opportunités d'achats.

Les marchés d'actions sont loin d'être valorisés à l'excès. Au rythme des annonces des agences de notation sur les

risques souverains de la zone euro, de celles des médias sur les multiples plans de sauvetage de la Grèce et de la zone euro, ils subissent les contrecoups de la forte volatilité des cours des sociétés bancaires et financières, qui pèsent significativement sur les indices. **Dans ces conditions, les choix d'investissements et les portefeuilles constitués reflètent toujours une grande prudence.**

La politique de recherche de protections contre l'inflation et d'acquisition de biens réels s'est poursuivie. Les orientations d'investissements ont conduit à donner la priorité à un scénario de probables tensions sur les taux longs, et d'inévitables poussées inflationnistes. Cette démarche paraît conserver toute sa pertinence.

Dans cette logique, deux thèmes ont inspiré les décisions prises au cours de l'exercice 2011 : la recherche d'actifs mobiliers offrant une protection contre le risque d'inflation d'une part, l'acquisition d'actifs réels, de préférence immobiliers, d'autre part.

Le portefeuille d'actifs affiche au 31 décembre une valeur nette de 224 millions d'euro, dont les obligations et produits de taux représentent 51 %. Cette poche obligataire se répartit entre les obligations souveraines émises par l'Etat français (63 %), l'Italie (22 %), l'Irlande (2 %) et enfin les obligations privées (13 %). Il convient de noter que les taux fixes ne pèsent plus que pour 22 % du portefeuille de titres obligataires vifs.

Le portefeuille immobilier, en croissance forte, concentre désormais 12 % de l'ensemble tandis que les OPCVM, Actions ou obligataires représentent le solde. La croissance de l'immobilier s'explique à la fois par le fait que Monceau Retraite & Épargne a participé, à hauteur de ses droits, à l'augmentation de capital de Monceau Investissements Immobiliers le 19 septembre 2011 et a bénéficié du transfert d'actifs immobiliers en provenance de Capma & Capmi dans le cadre du transfert du perp Monceau Avenir Retraite en date du 31 décembre 2011.

Dans une conjoncture économique et financière difficile, qui offre de nombreuses opportunités malgré tout, quelles orientations peut-on donner à la politique financière des prochains mois ? Confortés par les conclusions des derniers Comités d'Orientations Financières, **les principes directeurs de la gestion financière des mois qui viennent paraissent devoir s'inscrire dans le prolongement de ceux qui sous-tendent la politique menée depuis quatre ans.**

La chute des marchés financiers pose à nouveau le problème de la constitution de provisions pour dépréciation d'actifs à l'inventaire 2011.

Les turbulences rencontrées par les marchés financiers dans la seconde moitié de l'année ont mis à nouveau en exergue la problématique des provisions pour dépréciation à constituer à l'inventaire 2011.

Concernant l'ensemble de nos actifs non-obligataires :

- s'agissant de la **Provision pour Dépréciation Durable**, qui se calcule ligne d'actif par ligne d'actif, une dotation de **1,5 million d'euro** a été inscrite dans les comptes de cet exercice.

- s'agissant de la **Provision pour Risque d'Exigibilité**, calculée sur l'ensemble des actifs concernés, une dotation de **0,5 million d'euro** a été inscrite dans les comptes de cet exercice, correspondant au tiers de la moins-value latente globale constatée, comme le Code des assurances le stipule.

Les performances en baisse de nos fonds euro s'affichent cependant parmi les meilleures du palmarès 2011 du marché français.

Ces dernières années, les résultats de la gestion financière ont eu des origines très différentes d'un exercice à l'autre, les éléments conjoncturels, euphorisants ou déprimants, occultant aisément la réalité sous-jacente et le niveau des performances courantes du portefeuille sous gestion. Pour l'analyse des taux de rendement produits par les actifs, on distingue trois sources de performance de nature très différente :

- les revenus courants générés par le portefeuille, principalement obligataire ;
- les effets des réalisations de plus ou moins-values sur le portefeuille d'OPCVM d'actions et de convertibles détenus. Ces éléments ont été importants dans les années 2005 à 2007. Pour 2010, cette source de performance reflète principalement les résultats de la liquidation des provisions pour dépréciation durable constituées à l'inventaire 2009, et de la politique d'extériorisation des plus-values mise en œuvre dans le courant du second semestre de cette année-là. **Pour 2011, elle est affectée par la quasi absence de plus-values extériorisées, et le poids des provisions pour dépréciation durable qui ont été renforcées ;**
- l'effet de la variation des provisions pour risque d'exigibilité. Globale, cette provision affecte les résultats techniques du fait de sa classification par le plan comptable lorsqu'elle fait l'objet d'une dotation ou d'une reprise.

Dans ce contexte extrême, les contrats d'assurance vie de type "épargne" de Monceau Retraite & Épargne ont vu leurs performances baisser par rapport à 2010 tout en s'inscrivant très favorablement dans le paysage des contrats en euro du marché.

Ainsi, le taux de participation aux bénéfices a-t-il été fixé à :

- **3,60 %** pour le fonds en euro de **Dynaplus** (contre 4,20 % en 2010)
- **3,40 %** pour celui de Monceau Retraite Indépendants (contre 4,20 % en 2010)
- **4,45 %** pour le fonds en euro du Livret Epargne Plus (contre 4,00 % en 2010)
- **3,00 %** pour celui de Monceau Entreprise Plus (contre 3,90 % en 2010)

Pour la 4^e année consécutive, la qualité et les performances du contrat Dynaplus ont été à nouveau reconnues et saluées : **en mars 2012, Dynaplus s'est vu une nouvelle fois attribuer l'Oscar de l'assurance vie par le journal financier spécialisé Gestion de Fortune.**

Concernant nos contrats Retraite, la valeur de service du point de l'ex-contrat Monceau Avenir Plus, devenu Monceau Avenir Retraite après le transfert de ce dernier en date du 31 décembre de l'exercice a été, quant à elle, revalorisée de 2 %, soit un niveau de revalorisation identique à celui de 2010.

La qualité des portefeuilles d'obligations constitués, la rentabilité potentielle des poches d'actifs diversifiés dans un contexte de marchés financiers normalisés, permettant l'extériorisation d'un volume normal de plus-values sans provision pour dépréciation durable à constater, constituent, du moins tant que subsiste un portefeuille d'obligations privées significatif, le gage de la tenue de la rentabilité de nos actifs. **La baisse de la rémunération servie aux assurés ne paraît dès lors pas une fatalité.**

Une activité commerciale 2011 en forte hausse

Le chiffre d'affaires brut global de la société, 26 millions **d'euro, s'inscrit en forte croissance par rapport à 2010 (+ 18 %)**. L'activité se répartit entre 16 millions d'euro en Vie et 10 en IARD. Cette augmentation résulte à la fois du plein impact du transfert en date du 20 octobre 2010 à Monceau Retraite & Épargne d'une partie du portefeuille de la Caisse Industrielle d'Assurance Mutuelle (Ciam) et de la hausse vigoureuse de l'activité Vie des Agents Généraux Monceau Assur'agence.

La progression de la collecte Vie du réseau d'agents généraux (+27 %), qui vient d'être évoquée, doit beaucoup à la qualité des produits de type épargne qu'ils vendent, de leur fonds en euro en particulier, tandis que les souscriptions d'unités de compte ou de contrats de retraite, pourtant une spécialité du groupe, restent trop délaissées. Mais il faut voir dans cette progression tout à la fois le fruit des efforts de sensibilisation menés par les équipes d'encadrement auprès du réseau depuis huit ans, et le franchissement d'une première étape, celle de l'appropriation de ce métier nouveau pour nombre d'agents.

En second lieu, il faut souligner les excellents résultats enregistrés en **prévoyance**, principalement dans **l'assurance conventionnelle des agents des services départementaux de lutte contre l'incendie et des agents des collectivités territoriales** (ex portefeuille Ciam, qui représente désormais 36 % de l'activité de l'entreprise). Cette activité est développée en partenariat avec un courtier bénéficiant d'une large délégation de gestion. Dans un contexte concurrentiel rendu plus difficile par le retour progressif d'opérateurs avides de cotisations à tout prix et peu regardants au plan technique, le portefeuille constitué a pu être développé. Les cotisations en prévoyance pour l'exercice s'élèvent à 10,1 M€, en **progression de 17,0 %** sur celles de 2010. Les affaires en renouvellement au 1er janvier 2012 ont été défendues lors de chacune des procédures d'appel d'offre, et la perte d'aliment, consécutive aux pratiques tarifaires étonnantes qui se sont multipliées, reste limitée. Le **ratio combiné demeure excellent**, à un niveau estimé voisin de 87 %, de sorte que cette activité contribue de façon significative aux résultats de Monceau Retraite & Épargne qui porte le risque.

Un renforcement de notre robustesse financière malgré un environnement économique et financier chahuté.

Le résultat comptable de l'exercice 2011 est positif à 609 k€, contre un excédent de 3.021 k€ en 2010. Cette performance se construit sur un excédent technique IARD de +1.156 k€ et une perte technique Vie de -1.025 k€. Comme suggéré ci-dessus, le résultat IARD bénéficie de la qualité des souscriptions Prévoyance alors que la perte réalisée sur les activités Vie résulte largement des conséquences de notre environnement de marché sur la valorisation des actifs de l'entreprise.

Les fonds propres comptables, atteignent 37.860 k€, contre 37.222 k€ en 2010. Un tel niveau de fonds propres permet de **couvrir à hauteur de 395 % le niveau réglementaire de la marge de solvabilité, hors plus-values.** Si l'on déduisait la réserve de capitalisation, les seuls "fonds propres durs" de l'entreprise permettent d'afficher une marge de solvabilité trois fois supérieure au montant minimal requis par les normes européennes. Cette robustesse financière est **de nature à conforter les clients dans la capacité de Monceau Retraite & Épargne à assumer les engagements qu'elle a pris vis-à-vis d'eux.**

Le professionnalisme de nos collaborateurs et de nos réseaux de distribution : un investissement permanent, qui conditionne notre raison d'être : la qualité de conseil et de service aux assurés.

Toujours soucieuse de rendre "le meilleur service au meilleur coût", Monceau Retraite & Épargne via la **Fédération nationale des groupements de retraite et de prévoyance (Fngrp)** n'a cessé, dans la continuité des plans d'action initiés en 2008, **d'investir pour relever le niveau de connaissances** des collaborateurs, les rendre aptes à répondre en permanence aux exigences croissantes des clients et des intermédiaires, les former pour satisfaire aux obligations réglementaires nombreuses qui pèsent sur le secteur de l'assurance, par exemple en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux destinés au financement du terrorisme.

Quelles perspectives pour Monceau Retraite & Épargne ?

Les incertitudes et les doutes qui caractérisent encore l'environnement économique et financier auront en 2012 des conséquences significatives sur le comportement des épargnants et, conjuguées à d'autres facteurs tels que la concurrence des liquidités, devraient peser significativement et défavorablement sur la collecte en

assurance vie. A ce titre, les perspectives d'évolution du chiffre d'affaires de Monceau Retraite & Épargne peuvent s'en trouver assombries. **Pour autant, la société est consciente des forces et des atouts que lui donne notamment son appartenance au groupe, un groupe dont les fonds propres s'affichent à 541 millions d'euro, soit 1,5 fois son chiffre d'affaires combiné.**

Notre engagement pour que l'activité Vie devienne "la deuxième jambe" de la Distribution par Agents va s'amplifier, en Formation notamment, vis-à-vis des Agents et de ceux qui les animent au quotidien : les Inspecteurs du Réseau.

Par ailleurs, au cours des mois à venir sera étudiée l'opportunité pour Monceau Retraite & Épargne **de développer son chiffre d'affaires dans le domaine des risques statutaires des personnels des services départementaux de lutte contre l'incendie et des collectivités locales.** La société peut en effet pour cela s'appuyer, grâce au transfert de portefeuille de la CIAM déjà évoqué dans ce rapport, sur une expertise avérée et sur un portefeuille constitué offrant un historique statistique précieux.

L'arrivée d'un nouveau Directeur général, Monsieur Sylvain Rivet, le 5 décembre 2011 est une opportunité certaine pour poursuivre le chemin ardu de l'excellence et du développement.

Les résolutions proposées

Après la lecture des différents rapports rédigés par le Commissaire aux comptes, vous aurez à vous prononcer sur les résolutions qui vous sont présentées.

En particulier, vous aurez à valider les propositions d'affectation du résultat, à fixer le montant des jetons de présence.

Il vous est également demandé, en parfaite harmonie avec les règles de gouvernance de l'entreprise de renouveler sur proposition du Conseil d'administration le mandat d'administrateur de M. Gilles Dupin. Son mandat expirera à l'occasion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier nos collaborateurs et nos intermédiaires qui se sont mobilisés pour que Monceau Retraite & Épargne remplisse au mieux ses missions au bénéfice de ses clients et pour la qualité du travail qu'ils ont accompli tout au long de cette année. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre très sincère reconnaissance. Nous formons également le vœu que dans tous ses domaines de compétence, l'entreprise poursuive le chemin de croissance et de rentabilité, ouvert ces dernières années, à la grande satisfaction de tous ses clients.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Monceau Retraite & Épargne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise financière de la zone euro (en particulier de la Grèce) qui est accompagnée d'une crise de liquidité et économique, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La provision pour risque d'exigibilité permettant de couvrir la moins-value latente sur les placements autres que les valeurs mobilières à revenu fixe a été évaluée selon les modalités relatées dans la note 3.2 de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte évaluation des moins-values latentes et du traitement comptable de la provision pour risque d'exigibilité.
- La provision pour dépréciation à caractère durable sur le portefeuille titres est évaluée selon les modalités relatées dans la note 3.2 de l'annexe.

Les valeurs recouvrables, les horizons de détention et la capacité de votre mutuelle à détenir ces titres sur ces horizons n'appellent pas de commentaires de notre part.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3.2 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre société d'assurance ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 4 juin 2012

Le Commissaire aux comptes

Mazars



Nicolas Robert

Compte de résultat au 31 décembre 2011

Les sommes portées dans les présents comptes sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

1

COMPTE TECHNIQUE

Vie

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2010
1 Primes	+	16 198	1 094	15 103	12 356
2 Produits des placements		7 942	-	7 942	7 722
2a Revenus des placements	+	3 071	-	3 071	3 070
2b Autres produits des placements	+	1 011	-	1 011	1 307
2c Profits provenant de la réalisation de placements	+	3 859	-	3 859	3 345
4 Autres produits techniques	+	17	-	17	15
5 Charges des sinistres		-12 773	-531	-12 242	-11 550
5a Prestations et frais payés	-	-12 321	-538	-11 782	-11 695
5b Charges des provisions pour sinistres	+/-	-452	7	-460	145
6 Charges des provisions		-2 093	-	-2 093	-368
6a Provisions d'assurance vie		-2 438	-	-2 438	-126
6b Provisions sur contrats en unités de compte		794	-	794	-294
6c Autres provisions techniques		-449	-	-449	51
7 Participation aux résultats	-	-2 876	-	-2 876	-5 103
8 Frais d'acquisition et d'administration		-1 485	-196	-1 289	-1 273
8a Frais d'acquisition	-	-1 114	-	-1 114	-1 075
8b Frais d'administration	-	-371	-	-371	-370
8c Commissions reçues des réassureurs	+		-196	-196	172
9 Charges de placements		-4 602	-	-4 602	-1 198
9a Frais internes et externes de gestion des placements et int.		-34	-	-34	-32
9b Autres charges des placements		-2 399	-	-2 399	-832
9c Pertes provenant de la réalisation de placements		-2 169	-	-2 169	-335
10 Ajustement ACAV (+/- values)		-583	-	-583	154
11 Autres charges techniques	-	-402	-	-402	-371
12 Produits des placements transférés	+/-	-	-	-	-
Résultat technique vie		-657	368	-1 025	383

Non Vie

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes 2010
1 Primes acquises :		9 907	6 198	3 708	3 017
1a Primes	+	9 905	6 198	3 707	3 014
1b Variation de primes non acquises	+/-	1	-	1	3
2 Produits des placements alloués	+	280	-	280	644
3 Autres produits techniques	+	2	-	2	3
4 Charges des sinistres		-6 332	-3 579	-2 754	-2 174
4a Prestations et frais payés	-	-6 068	-3 646	-2 422	-1 774
4b Charges des provisions pour sinistres	+/-	-264	67	-331	-400
5 Charges des autres provisions techniques	+/-	81	-	81	138
6 Participation aux résultats	-	-	-	-	-
7 Frais d'acquisition et d'administration :		-1 566	-1 429	-137	87
7a Frais d'acquisition	-	-812	-	-812	-693
7b Frais d'administration	-	-754	-	-754	-668
7c Commissions reçues des réassureurs	+	-	-1 429	1 429	1 447
8 Autres charges techniques	-	-25	-	-25	-76
9 Variation de la provision pour égalisation	+/-	-	-	-	-
Résultat technique non vie		2 347	1 191	1 156	1 639

		Opérations 2011	Opérations 2010
1	Résultat technique NON VIE	1 156	1 639
2	Résultat technique VIE	-1 025	383
3	Produits des placements	1 875	2 018
3a	Revenu des placements	725	802
3b	Autres produits des placements	239	342
3c	Profits provenant de la réalisation des placements	911	874
4	Produits des placements alloués	-	-
5	Charges des placements	-1 086	-313
5a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-8	-8
5b	Autres charges des placements	-566	-217
5c	Pertes provenant de la réalisation des placements	-512	-87
6	Produits des placements transférés	-280	-644
7	Autres produits non techniques	18	53
8	Autres charges non techniques	-	-
9	Résultat exceptionnel	7	10
9a	Produits exceptionnels	38	77
9b	Charges exceptionnelles	-31	-67
10	Participation des salariés	-36	-104
11	Impôt sur les bénéfices	-21	-21
12	Résultat de l'exercice	609	3 021

Bilan au 31 décembre 2011

Les sommes portées dans les présents comptes sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

1

ACTIF

31/12/2011

31/12/2010

1 Compte de liaison avec le siège	-	-
2 Actifs incorporels	-	-
3 Placements	216 013	176 893
3a Terrains et constructions	19 805	12 016
3b Placements dans des entreprises liées	2 812	1 720
3c Autres placements	193 395	163 157
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	-	-
4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	9 301	10 095
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6 742	6 816
5a Provisions pour primes non acquises non vie	-	-
5b Provisions d'assurance vie	-	-
5c Provisions pour sinistres vie	25	32
5d Provision pour sinistres non vie	6 717	6 784
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	-	-
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	-	-
5g Provisions d'égalisation	-	-
5h Autres provisions techniques vie	-	-
5i Autres provisions techniques non vie	-	-
5j Provisions techniques des contrats en unités de comptes vie	-	-
6 Créances	2 028	15 787
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 009	1 339
6aa Primes restant à émettre	659	675
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	350	664
6b Créances nées d'opérations de réassurance		6 179
6c Autres créances	1 019	8 269
6ca Personnel		
6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13	23
6cc Débiteurs divers	1 006	8 246
7 Autres actifs	1 593	1 154
7a Actifs corporels d'exploitation	87	80
7b Comptes courants et caisse	1 506	1 074
8 Comptes de régularisation - Actif	2 934	2 653
8a Intérêts et loyers acquis non échus	1 567	1 387
8b Frais d'acquisition reportés	110	131
8c Autres comptes de régularisation	1 257	1 134
9 Différence de conversion	-	-
Total de l'actif	238 611	213 398

1 Capitaux propres	37 860	37 222
1a Capital social	30 000	30 000
1c Réserves de réévaluation		-
1d Autres réserves	9 448	9 421
1e Report à nouveau	-2 197	-5 219
1f Résultat de l'exercice	609	3 021
2 Passifs subordonnés	-	-
3 Provisions techniques brutes	186 260	155 078
3a Provisions pour primes non acquises non vie	22	23
3b Provisions d'assurances vie	168 582	136 524
3c Provisions pour sinistres vie	1 336	884
3d Provision pour sinistres non vie	12 402	12 138
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	3 118	5 077
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie		-
3g Provisions pour égalisation	92	128
3h Autres provisions techniques vie	485	-
3i Autres provisions techniques non vie	222	303
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte vie	9 301	10 095
5 Provisions pour risques et charges	8	8
6 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	-	-
7 Autres dettes :	3 044	9 163
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	385	278
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	1 484	7 587
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	-	-
7d Dettes envers des établissements de crédit	-	-
7e Autres dettes	1 176	1 297
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	-	-
7ec Personnel	-	-
7ed État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	398	682
7ee Créanciers divers	778	615
8 Comptes de régularisation - Passif	2 137	1 832
9 Différence de conversion		-
Total du passif	238 611	213 398

Annexe aux comptes 2011

Les sommes portées dans la présente annexe sont exprimées en milliers d'euros et arrondies au millier d'euros le plus proche.

1 Faits marquants

Le rapport de gestion dresse le bilan de l'activité de la société au titre de l'exercice 2011. Il présente les principales données comptables, financières et réalisations de l'exercice et les éléments marquants qui ont contribué à la formation du résultat. Il n'appelle pas de remarque complémentaire, et les points suivants peuvent être mis en exergue :

- un **chiffre d'affaires en progression de 18 %**, la croissance étant due à l'intégration depuis 2010 du chiffre d'affaires en provenance de la CIAM qui représente 36 % du total d'une part, et à la progression de la collecte du réseau d'agents généraux qui augmente de 27 % d'autre part. La croissance constatée pour le réseau d'agents Monceau Assur'agence doit beaucoup à la qualité des produits de type épargne qu'ils vendent, de leur fonds en euros en particulier, tandis que les souscriptions d'unités de compte ou de contrats retraite restent délaissées ;
- des **performances en diminution par rapport à celles de l'exercice précédent** en ce qui concerne les contrats d'épargne mais qui se situent parmi les meilleures du marché. Ainsi, sur les fonds en euros, le taux de participation, net de frais de gestion, a été fixé à 3,60 % pour le fonds en euros de Dynaplus, à 3,40 % pour celui de Monceau Retraite Indépendants, à 4,45 % pour le fonds en euros du Livret Epargne Plus et à 3 % pour celui de Monceau Entreprise Plus. Ces performances ont été réalisées par prélèvement sur la provision pour participation aux bénéfices constituée lors de l'arrêté des comptes de 2009 ;
- la **constitution de provision pour dépréciation d'actifs**. La provision pour dépréciation durable a été évaluée de manière prudente avec les mêmes règles que celles retenues au cours des exercices précédents, pour un montant de 1.988 k€, représentant une charge pour l'exercice de 1.541 k€. Une provision pour risque d'exigibilité a également été constituée pour l'ensemble des actifs évalués conformément aux dispositions de l'article R.332-20 du Code des assurances. L'évolution des marchés financiers en début d'année 2012 a conduit la société à appliquer les mécanismes d'étalement réglementaire, visant à lisser sur trois exercices la charge induite par la dotation à la provision, représentant une charge d'un montant de 520 k€ dans les comptes de l'exercice 2011 ;
- un **excédent comptable de 609 k€**, contre 3.021 k€ en 2010, résultant principalement des excellents résultats enregistrés en prévoyance, dans l'assurance conventionnelle des agents des services départementaux de lutte contre l'incendie et des agents des collectivités territoriales, l'activité vie étant déficitaire suite aux charges de provisions pour dépréciation d'actifs enregistrées dans les comptes de l'exercice (cf.supra) qui s'élèvent à 2.061 k€ ;
- une **marge de solvabilité consolidée**. La marge minimale à constituer en tenant compte de l'intégralité des opérations de réassurance cédées par Monceau Retraite & Epargne s'élève à 9.587 k€. Les fonds propres comptables progressent, alimentés par le bénéfice de l'exercice et atteignent 37.860 k€ contre 37.222 k€ à fin 2010, excédant ainsi le minimum réglementaire de solvabilité. La marge de solvabilité constituée par la société couvre ainsi près de 4 fois les exigences actuelles de solvabilité ;
- le **transfert**, au 31 décembre 2011, de la totalité des engagements et des actifs **du plan d'épargne retraite populaire Monceau Avenir Retraite** géré par Capma & Capmi suite aux résolutions adoptées par les différentes assemblées générales extraordinaires du gerp et des perp en décembre 2011. Les opérations de transfert puis de fusion avec le perp de Monceau Retraite & Epargne renforcent et consolident les engagements pris envers les adhérents.

2 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Introduction

Les comptes sont établis conformément aux articles 8 à 16 du Code du commerce, en tenant compte des dispositions particulières contenues dans le Code des assurances.

Les comptes de l'exercice 2011 respectent les dispositions du décret n°94-481 du 8 juin 1994 et l'arrêté du 20 juin 1994 transposant la directive n°91-674/CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables généraux de prudence, de non compensation, de spécialisation des exercices, de permanence des méthodes, et les comptes sont établis dans l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation.

3.2 Informations sur le choix des méthodes utilisées

Valeurs mobilières à revenus fixes

Les obligations et autres valeurs à revenus fixes sont retenues pour leur prix d'achat, net des coupons courus à l'achat. La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement est rapportée au résultat. Lorsque le prix d'achat de ces titres est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'achat est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produit sur la durée de vie résiduelle des titres. S'agissant des obligations indexées sur l'inflation, la variation, du fait de l'inflation, de la valeur de remboursement entre deux dates d'inventaire consécutives est reprise dans les produits ou charges de l'exercice.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou, pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché.

Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont retenus pour leur prix d'achat, hors intérêts courus le cas échéant.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes correspond :

- au dernier cours coté au jour de l'inventaire, pour les titres cotés ;
- à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché, pour les titres non cotés ;
- au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placement.

Prêts

Les prêts sont évalués d'après les actes qui en font foi.

Provisions sur valeurs mobilières à revenus fixes

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque de défaut de l'émetteur, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

Provisions sur les placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables

Pour chaque élément d'actif pris individuellement, autre que les valeurs mobilières à revenus fixes, une provision est constatée en cas de dépréciation à caractère durable.

Le Conseil National de la Comptabilité a émis un avis sur la méthodologie d'évaluation de cette provision. En application de cet avis, il est constitué ligne par ligne une provision pour dépréciation à caractère durable lorsque continûment pendant 6 mois au moins à la clôture de l'exercice, la valeur vénale de l'actif considéré est inférieure à une certaine fraction de son prix de revient : en situation normale, il est admis que cette fraction puisse être fixée à 80 % ; en revanche, dans l'hypothèse où les marchés connaissent une volatilité élevée, il est admis qu'elle puisse être fixée à 70 %, voire en deçà. Comme pour les exercices précédents, le taux de 80 % a été retenu pour les calculs à la date d'inventaire.

Une provision pour dépréciation à caractère durable est également constituée pour tous les actifs faisant l'objet d'une telle provision à l'inventaire précédent. Lorsque l'actif est destiné à être cédé dans un délai déterminé, fixé par convention à 5 ans, la provision constituée est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale. Dans le cas contraire, la provision est égale à la différence entre le prix de revient et la valeur vénale au 31 décembre multipliée par le coefficient 1,159, calculé en supposant une revalorisation annuelle au taux sans risque de 3 % sur la période de 5 ans durant laquelle l'actif considéré ne sera pas cédé.

Les provisions pour dépréciation à caractère durable constituées s'imputent sur la valeur comptable des actifs concernés.

Enfin, lorsque, globalement, les placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes évaluées conformément aux dispositions de l'article R.332-19 du Code des assurances ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur comptable nette d'éventuelles provisions pour dépréciation à caractère durable, une provision est constituée à hauteur de l'écart entre ces deux valeurs. Baptisée "Provision pour Risque d'Exigibilité", elle se trouve classée parmi les provisions techniques. Cette provision est calculée séparément pour le régime de retraite en points géré par la société.

Produits et charges des placements

Les revenus financiers comprennent les revenus des placements acquis à l'exercice (dividendes, coupons, intérêts des prêts).

Les autres produits des placements comprennent les écarts positifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les reprises de provisions pour dépréciation des placements.

Les autres charges des placements comprennent les écarts négatifs de l'exercice sur les prix de remboursement des obligations à percevoir, ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions des placements.

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées en appliquant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO) et constatées dans le résultat de l'exercice. Toutefois, pour les obligations et autres titres à revenus fixes estimés conformément aux dispositions de l'article R.332-19 du Code des assurances, autres que celles détenues dans le cadre de la gestion du régime de retraite en points (Perp), le produit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle du titre cédé au taux actuariel de rendement calculé lors de son acquisition, alimente, par le compte de résultat, la réserve de capitalisation, incluse dans les fonds propres. En cas de perte, une reprise est effectuée sur cette réserve de capitalisation, dans la limite du montant de celle-ci.

Provisions techniques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre la valeur actuelle probable des engagements de l'assureur d'une part, du preneur d'assurance d'autre part. Elles sont calculées en appliquant les taux, tables de mortalité, chargements d'inventaire prévus par la réglementation.

S'agissant du régime de retraite en points (Perp) régi par les articles L.441-1 et suivants du Code des assurances, la provision mathématique est égale à la Provision Technique Spéciale (PTS) du Régime. A l'inventaire, on vérifie que cette PTS est supérieure à la Provision Mathématique Théorique (PMT) du Régime, valeur actuelle des droits de retraite acquis par les adhérents, calculée en utilisant les tables de mortalité et taux d'actualisation en vigueur à la date d'arrêté des comptes. En d'autres termes, le taux de couverture d'un tel régime, rapport entre la PTS et la PMT, doit être supérieur à 100 %.

Le montant des frais d'acquisition reportés est égal à l'écart de zillmérization inclus dans les provisions mathématiques des contrats à primes périodiques et à commissions escomptées. L'écart de zillmérization représente la différence entre le montant des provisions mathématiques inscrites au bilan conformément à l'article L.331-1 et le montant des provisions mathématiques qui seraient à inscrire si les chargements d'acquisition n'étaient pas pris en compte dans les engagements assurés.

Provisions pour cotisations non acquises

La provision pour cotisations non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et des cotisations restant à émettre relatives à la couverture du risque du ou des exercices suivant l'exercice d'arrêté.

Elle est calculée, contrat par contrat, au prorata du nombre de jours restant à couvrir au-delà de la date de clôture par rapport au nombre de jours total de la période garantie couverte par les cotisations émises.

Provisions pour sinistres

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les commissions et les autres frais de gestion des sinistres et de règlement des prestations.

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non.

Acceptations en réassurance

Néant

Cessions et rétrocessions

Les cessions sont comptabilisées en application des différents traités souscrits.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont enregistrés dès leur origine dans des comptes de charges par nature et sont systématiquement affectés à une section analytique. Ensuite, ces frais sont ventilés sur les comptes de charges par destination par l'application de clés de répartition propres à chaque section analytique.

Les frais de gestion sont de deux natures :

- frais généraux propres à Monceau Retraite & Epargne ;
- frais généraux issus de la répartition des frais des GIE de moyens auxquels adhère Monceau Retraite & Epargne.

Le classement des charges de gestion s'effectue dans les cinq destinations suivantes :

- les frais de règlement des prestations, qui incluent notamment les frais des services de gestion des prestations ou exposés à leur profit ;

- les frais d'acquisition qui incluent notamment les rémunérations versées aux agents généraux et aux différents apporteurs et les frais des services centraux chargés de l'établissement des contrats ou exposés à leur profit ;
- les frais d'administration qui incluent notamment les frais des services chargés de la gestion du portefeuille, ou exposés à leur profit ;
- les charges de placements qui incluent notamment les frais du service financier ;
- les autres charges techniques qui regroupent les charges ne pouvant être affectées ni directement, ni par application d'une clé à une des destinations ci-dessus.

Opérations en devises

Sans objet.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est constituée en cas de doute sur la recouvrabilité d'une créance.

Engagements hors bilan

Monceau Retraite & Épargne et la Mutuelle Centrale de Réassurance sont liées par une convention de réassurance de durée. Cette convention précise qu'en cas de résiliation, la société rembourse le cas échéant, le solde cumulé du compte retraçant l'ensemble des opérations relevant de la dite convention. Il n'y a pas lieu d'inscrire au hors-bilan les sommes qui seraient dues par Monceau Retraite & Epargne à la Mutuelle Centrale de Réassurance en cas de résiliation, puisque cette convention n'est pas résiliée, et qu'il est fait application du principe général de "continuité de l'exploitation". Dans l'hypothèse où, à la date d'arrêté des comptes, la société a pris la décision de résilier sa convention de réassurance, les dettes éventuellement exigibles au titre de la convention sont inscrites au passif du bilan. Si une telle décision était intervenue au 31 décembre 2011, votre société ne devrait rien à ce titre à la Mutuelle Centrale de Réassurance.

4

Informations sur les postes du bilan

4.1

Actif

4.1.1

Placements immobiliers (hors placements des contrats en unités de compte)

Montants bruts

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	12 016	7 826	38	19 805
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	12 016	7 826	38	19 805
TOTAL BRUT	12 016	7 826	38	19 805

Montant des amortissements

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	-	-	-	-
Versements restant à effectuer	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	-	-	-	-

Montant nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Terrains	-	-
Constructions	-	-
Sous-total	-	-
Parts de sociétés immobilières non cotées	12 016	19 805
Versements restant à effectuer	-	-
Sous-total	12 016	19 805
TOTAL NET	12 016	19 805

Sont enregistrées en "Acquisition" les affectations de parts de SCI servant de support aux contrats à capital variable immobilier, correspondant aux montants nets souscrits, rachetés ou arbitrés par les clients ainsi que les parts souscrites par la société correspondant au réinvestissement des dividendes perçus.

4.1.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Valeurs brutes

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 720	1 093	-	2 812
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL	1 720	1 093	-	2 812

Provisions

Intitulé	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-	-	-
Prêts sociétés du groupe	-	-	-	-
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-	-	-

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et titres non cotés	-	-
Prêts sociétés du groupe	1 720	2 812
Créances pour espèces déposées chez les cédantes	-	-
TOTAL	1 720	2 812

4.1.3

Autres placements

Valeurs brutes au 31/12/2011

Intitulé	Montant à l'ouverture	Acquisition	Cession	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	69 176	39 950	29 183	79 943
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	94 011	23 281	2 458	114 834
Prêts et avances sur polices	263	92	152	202
Autres placements	154	250		404
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-
TOTAL BRUT	163 604	63 573	31 793	195 384

Provisions

Intitulé	Amortissements et provisions à l'ouverture		Mouvements		Amortissements et provisions à la clôture	
	Amortissements	Provisions	Dotations	Reprises		
Actions et autres titres à revenus variables	-	447	1 912	371	-	1 988
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances sur polices	-	-	-	-	-	-
Autres placements	-	-	-	-	-	-
Valeurs remises en nantissement	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	447	1 912	371	-	1 988

Montants nets

Intitulé	Montant à l'ouverture	Montant à la clôture
Actions et autres titres à revenus variables	68 729	77 955
Obligations, TCN et autres titres à revenus fixes	94 011	114 834
Prêts et avances sur polices	263	202
Autres placements	154	404
Valeurs remises en nantissement	-	-
TOTAL	163 157	193 395

4.1.4

Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Valeurs nettes au 31/12/2011

Intitulé	Montant à l'ouverture	Variations	Montant à la clôture
Placements immobiliers	6 285	-387	5 897
Titres à revenu variable autres que les OPCVM	-	-	-
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	940	3	942
Autres OPCVM	2 871	-409	2 462
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
TOTAL	10 095	-794	9 301

4.1.5

État récapitulatif des placements

1) Placements

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2010
1. Placements immobiliers				
- dans l'OCDE	20 769	20 769	23 769	12 016
- hors OCDE	-	-	-	-
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
3. Parts d'OPCVM (autres que celles en 4)				
- dans l'OCDE	79 943	77 955	73 393	68 729
- hors OCDE	-	-	-	-
4. Parts d'OPCVM à revenu fixe				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
5. Obligations et autres titres à revenu fixe				
- dans l'OCDE	109 480	113 952	111 798	93 334
- hors OCDE	-	-	-	-
6. Prêts hypothécaires				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-
7. Autres prêts et effets assimilés				
- dans l'OCDE	2 051	2 051	2 051	1 982
- hors OCDE	-	-	-	-
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes				
- dans l'OCDE	-	-	-	-
- hors OCDE	-	-	-	-

Libellé	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2010
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces				
- dans l'OCDE	404	404	404	154
- hors OCDE	-	-	-	-
10. Actifs représentatifs de contrats en UC				
- Placements immobiliers	5 897	5 897	5 897	6 285
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	-	-	-	-
- OPCVM détenant des titres à revenu fixe				
- Autres OPCVM	3 404	3 404	3 404	3 811
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
11. Total des lignes 1 à 10	221 948	224 432	220 715	186 310
dont :				
- placements évalués selon l'article R 332-19	109 480	113 952	111 798	93 334
- placements évalués selon l'article R 332-20	103 167	101 178	99 616	82 881
- placements évalués selon l'article R 332-5	9 301	9 301	9 301	10 095
dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 :				
- valeurs affectables à la représentation des provisions autres que celles visées ci-dessous	195 937	198 063	194 244	184 462
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance	-	-	-	-
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	-	-	-	-
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	25 608	25 965	26 068	1 695
- autres affectations ou sans affectation	404	404	404	154

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'état des placements ci-dessus et le montant des placements au bilan :

	2010			2011		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Montant des placements à l'actif du bilan	184 368	186 988	191 172	221 948	225 314	220 715
Amortissement de Surcote	-	1 812	-	-	2 133	-
Amortissement de Décote	-	-1 134	-	-	-1 251	-
Montant des placements dans l'état récapitulatif des placements	184 368	186 310	191 172	221 948	224 432	220 715

2) Actifs pouvant être affectés à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Néant

3) Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance

Néant

4) Autres informations

a) Montant des comptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions".

Néant

b) Droits réels et parts de sociétés immobilières ou foncières non cotées dans le poste "Terrains et constructions"

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur nette 2010
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Autres immobilisations	20 769	20 769	23 769	12 016
Droits réels	-	-	-	-
Part des sociétés immobilières ou foncières non cotées	-	-	-	-
Total	20 769	20 769	23 769	12 016

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence de remboursement des titres évalués conformément à l'article R 332-19

	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Valeur de remboursement	90 198	112 734
Valeur nette	93 334	113 952
SOLDE NON AMORTI	3 136	1 218

d) Exposition aux risques d'états souverains ayant fait l'objet d'un plan de soutien européen

	Valeur nominale	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Grèce	Néant	Néant	Néant	Néant
Portugal	Néant	Néant	Néant	Néant
Irlande				
- 5,90 % 2019	2 000	1 996	1 996	1 750
Total Irlande	2 000	1 996	1 996	1 750
Total général	2 000	1 996	1 996	1 750

4.1.6 Créances au 31 décembre 2011

	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011	dont créances de moins d'un an	dont créances à plus d'un an
Primes à émettre	675	659	659	-
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	664	350	350	-
Créances nées d'opérations de réassurance	6 179	-	-	-
Autres créances	8 269	1 019	1 019	-
Total	15 787	2 028	2 028	-

4.1.7 Compte de régularisation-actif

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Intérêts courus non échus	1 387	1 567
Intérêts à recevoir	-	-
Différences sur les prix de remboursement	1 134	1 251
Frais d'acquisition reportés	131	110
Autres	-	6
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION - ACTIF	2 653	2 934

4.1.8 Filiales et participations

Nom	Adresse	Forme juridique	Pourcentage de détention	Valeur comptable	Capitaux propres à la clôture	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés	Compte courant	Prêt
Filiales (50 % au moins du capital est détenu par la société)										
NÉANT										
Participations (10 à 50 % du capital est détenu par la société)										
NÉANT										

4.2 Éléments du passif

4.2.1 Capitaux propres

Les variations affectant les différents postes de capitaux propres résultent de l'enregistrement des décisions de l'assemblée générale du 21 juin 2011, des mouvements de l'exercice sur la réserve de capitalisation et du résultat de l'exercice 2011.

Libellé	Montant au 31/12/2010	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2011
Capital social	30 000		-	30 000
Réserve complémentaire fonds d'établissement	-	-	-	-
Réserve pour risque liés à l'allongement de la durée de la vie humaine	-	-	-	-
Autres réserves	37		2	35
Réserve de capitalisation	9 384	44	15	9 413
Réserve de solvabilité	-	-		-
Sous total	39 421	44	16	39 448
Report à nouveau	-5 219	3 023		-2 197
Résultat de l'exercice	3 021	609	3 021	609
TOTAL	37 222	3 675	3 037	37 860

4.2.2 Passifs subordonnés

Néant

4.2.3 Provisions techniques brutes

Évaluées en application de la réglementation et du contenu des notes techniques des produits, les provisions techniques brutes, provisions relatives aux opérations en unités de compte exclues, s'élèvent à 186.260 k€ contre 155.078 k€ au 31 décembre 2010. Elles incluent les provisions techniques d'assurance vie (incluant la Provision Technique Spéciale du régime de retraite en points géré par Monceau Retraite & Epargne) pour un montant de 173.614 k€ mais aussi les provisions techniques non vie qui s'élèvent à 12.646 k€.

Une provision pour risque d'exigibilité a été constituée au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 520 k€ en recourant au mécanisme d'étalement de 3 ans prévu par la réglementation.

4.2.4 Provisions techniques des contrats en unités de compte

Ces provisions techniques sont calculées en nombre d'unités de compte puis en euros, par multiplication de ce nombre par la valeur vénale de l'unité de compte à la date d'inventaire. En diminution de 7,9 %, elles s'élèvent à 9.301 k€ contre 10.095 k€ à l'inventaire précédent.

4.2.5 Évolution de la sinistralité des affaires directes non-vie au cours des derniers exercices

Année d'inventaire	Année de survenance			
	2007	2008	2009	2010
Exercice 2010				
Règlements	5 667	7 176	5 145	2 194
Provisions	635	1 689	3 655	4 005
Total charge des sinistres	6 302	8 865	8 800	6 199
Primes acquises	10 646	11 347	10 428	8 912
Ratio S/P	59,20%	78,13%	84,39%	69,56%

Année d'inventaire	Année de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
Exercice 2011					
Règlements	5 703	7 440	5 848	4 308	2 471
Provisions	501	1 183	1 513	3 208	4 687
Total charge des sinistres	6 204	8 623	7 361	7 516	7 158
Primes acquises	10 644	11 343	10 386	8 746	10 119
Ratio S/P	58,29%	76,02%	70,87%	85,94%	70,74%

4.2.6 Participations des adhérents aux résultats techniques et financiers

	Exercice		
	2009	2010	2011
Participation aux résultats totale :	10 380	5 103	2 876
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	5 296	5 244	4 835
Variation de la provision pour participation aux excédents	5 083	-141	-1 959
Participation aux résultats des opérations vie (3)			
Provisions mathématiques moyennes (1)	134 372	132 282	138 111
Montant minimal de la participation aux résultats	9 927	3 071	214
Montant effectif de la participation aux résultats (2) :	9 996	4 726	2 507
Participation attribuée (y compris intérêts techniques)	4 913	4 866	4 466
Variation de la provision pour participation aux excédents	5 083	-141	-1 959

(1) demi somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture, correspondant aux opérations visées au (3).

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux opérations visées au (3).

4.2.7 Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Provision pour litiges	3	3
Provision pour retraite Ucreppsa	-	-
Autres provisions pour risques	5	5
TOTAL	8	8

4.2.8 Dettes

	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011	dont dettes de moins d'un an	dont dettes à plus d'un an
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	-	-	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	278	385	385	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	7 587	1 484	1 484	-
Dettes envers les établissements de crédits	-	-	-	-
Autres dettes	1 297	1 176	1 176	-
Total	9 163	3 044	3 044	-

4.2.9

Comptes de régularisation-passif

Libellé	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Intérêts à payer	-	-
Frais d'acquisition reportés	-	-
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	1 812	2 133
Produits constatés d'avance	-	-
Autres	20	4
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	1 832	2 137

4.2.10

Produits à recevoir et charges à payer

Charges à payer	2010	2011
Personnel		
Dettes provisionnées pour congés à payer	-	-
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	64	17
Autres charges à payer	-	-
Organismes sociaux	-	-
Charges sociales sur congés payés	-	-
Autres charges à payer	-	-
État	-	-
Charges sociales sur congés payés	-	-
Autres charges à payer	7	-
Autres charges à payer	128	133
TOTAL	199	150

Produits à percevoir	2010	2011
Personnel	-	-
Organismes sociaux	-	-
État	-	-
Autres produits à recevoir	53	53
TOTAL	53	53

4.3

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Valeurs de rachat des contrats Vis à Vie souscrits et rachetés par AlsAss (et sequestrées au compte BNP)	8 519	-
Estimation des Indemnités conventionnelles de mise à la retraite	58	69
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	8 577	69

Le montant de 8.519 K€ inscrit dans les engagements donnés hors bilan au 31/12/2010 correspond à la convention de compte séquestre que la société avait signé, en 2009, avec le cabinet de courtage AlsAss et BNP Paribas. Un protocole d'accord transactionnel a été homologué par ordonnance en date du 27 juillet 2011 par le tribunal de Grande Instance de Strasbourg, permettant à Monceau Retraite & Epargne de se libérer de tout engagement vis à vie des sommes sequestrées.

L'estimation des indemnités de mise à la retraite payables dans le futur est la somme de l'estimation de la part qui sera payée par les GIE auxquels elle participe et qui serait imputée à la société.

Engagements reçus	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2011
Comptes gagés par les réassureurs	6 758	6 718
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	6 758	6 718

Les montants gagés par les réassureurs viennent en garantie des provisions techniques correspondant aux affaires cédées par Monceau Retraite & Epargne à la Mutuelle Centrale de Réassurance aussi bien en assurance vie qu'en assurance non vie.

	Total	Capitalisation à prime unique (1)	Capitalisation à prime périodique (2)	Temporaire décès individuelle (3)	Autres contrats individuels à prime unique (4)	Autres contrats individuels à prime périodique (5)	Collectifs décès (6)	Collectifs vie (7)	Contrats en UC à prime unique (8)	Contrats en UC à prime périodique (9)	Contrats collectifs L441 (10)	PERP (11)
Primes	16 198			457	9 451	689	1 951	2 973	183			493
Charges de prestations	12 773	-	-	72	5 241	2 068	1 110	3 723	549			9
Charges de provisions	2 093	-	-	308	4 517	-1 526	-33	-576	-1 048			451
Ajustement ACAV	-583	-	-						-583			
Solde de souscription	749	-	-	77	-306	147	874	-174	99	-	-	32
Frais d'acquisition	1 114	-	-	31	650	47	134	204	13			34
Autres charges nettes de gestion	756	-	-	-1	406	69	2	220	50			10
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 870	-	-	-31	-1 056	-116	-136	-425	-63	-	-	-44
Produits nets des placements	3 340	-	-	10	1 690	346	12	897	366			19
Participation aux résultats	2 876	-	-	0	899	596	6	1 005	353			16
Solde financier	464	-	-	10	791	-251	6	-108	14	-	-	3
Primes cédées	1 094	-	-	130	1	16	947	-	-			-
Part des réassureurs dans les prestations	531	-	-	194	-	-	337	-	-			-
Part des réassureurs dans les charges de provision	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Part des réassureurs dans la PB	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Commissions reçues des réassureurs	196	-	-	23	-	3	169	-	-			-
Solde de réassurance	-368	-	-	87	-1	-13	-441	-	-	-	-	-
Résultat technique	-1 025	-	-	143	-572	-233	304	-707	50	-	-	-9
Hors compte												
Montant des rachats	3 901	-	-	-	3 047	307	-	381	166			-
Intérêts techniques bruts de l'exercice	2 884	-	-	-	1 341	574	6	963	-			-
Provisions techniques brutes à la clôture	182 915	-	-	657	84 981	16 309	721	43 833	9 301			27 111
Provisions techniques brutes à l'ouverture	152 708	-	-	349	79 385	17 290	413	43 403	10 095			1 773

	Total	Individuels dommages corporels (20)	Collectifs dommages corporels (21)
Primes acquises	9 907	42	9 865
Primes	9 905	42	9 863
Variation de primes non acquises	-1	0	-2
Charges de prestations	6 251	21	6 230
Prestations et frais payés	6 068	39	6 030
Variation des provisions pour prestation	183	-18	201
Solde de souscription	3 656	21	3 634
Frais d'acquisition	812	3	809
Autres charges nettes de gestion	776	3	773
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 589	-6	-1 582
Produits nets des placements	280	1	279
Participation aux résultats	-	-	-
Solde financier	280	1	279
Part des réassureurs dans les primes acquises	6 198	23	6 175
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 646	21	3 625
Part des réassureurs dans les charges de provision pour prestations	-67	-23	-44
Part des réassureurs dans la PB	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	1 429	7	1 421
Solde de réassurance	-1 191	-19	-1 172
Résultat technique	1 156	-3	1 159
Hors compte			
Provisions pour primes non acquises à la clôture	22	10	12
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	23	9	14
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	12 402	26	12 377
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	12 138	25	12 114
Autres provisions techniques à la clôture	222	2	220
Autres provisions techniques à l'ouverture	303	21	282

5.1

Règle d'allocation des produits financiers

Monceau Retraite & Epargne étant une société d'assurance mixte, les produits financiers sont affectés conformément aux dispositions de l'annexe à l'article A.343-1 (3ème alinéa) du Code des assurances.

Les produits financiers nets de charges sont ventilés dans un premier temps entre le compte non technique et le compte technique vie suivant un prorata pour le compte technique vie égal au rapport entre les provisions techniques vie nettes de réassurance et le cumul des provisions techniques et des capitaux propres. Dans un second temps, une part des produits financiers affectés au compte non technique est transférée au compte technique non vie en tant que produits alloués.

Nature des charges	Montant
Intérêts sur dépôts espèces des réassureurs	-
Frais externes de gestion	28
Frais internes	14
Frais de gestion des placements et intérêts financiers	41
Amortissement des différences de prix de remboursement	1 048
Amortissement matériel service financier	5
Dotation à la provision pour dépréciation à caractère durable	1 912
Autres charges des placements	2 965
Moins values sur réalisation de placements	2 638
Dotation à la réserve de capitalisation	44
Pertes provenant de la réalisation des placements	2 682
Ajustement ACAV	696
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS	6 384

Nature des produits	Montant
Revenus immeubles et S.C	413
Revenus des placements financiers	3 247
Revenus des prêts aux collectivités	-
Intérêts	8
Revenus placements dans entreprises liées	129
Revenus des placements	3 797
Produits de différences sur les prix de remboursement à percevoir	879
Reprise sur provision pour dépréciation à caractère durable	371
Intérêts	-
Autres produits de placements	1 250
Plus values sur réalisation de placements immobiliers	1
Plus values sur réalisation de placements	4 769
Reprise sur la réserve capitalisation	-
Profits provenant de la réalisation de placements	4 770
Ajustement ACAV	114
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS	9 930

5.3 Charges par destination

Ce tableau inclut les charges de gestion, hors commissions, issues de la ventilation des comptes de charges par nature ainsi que celles, hors commissions également, directement comptabilisées dans les comptes par destination ce qui représente un montant total de 1.318 k€. S'y ajoutent les autres charges techniques, qui figurent au compte de résultats pour 427 k€. Les mêmes éléments s'élevaient respectivement à 1.391 k€ et 447 k€ au 31 décembre 2010.

Frais non vie	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	37		5	-	42
Charges internes	77	6	16	-	99
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	114	6	21	-	141

Frais vie	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	74	158	74	28	333
Charges internes	155	393	249	14	810
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	14	9	-	35
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	240	564	332	41	1 178

Frais vie et non vie	Sinistres	Acquisition	Administration	Placements	TOTAL
Charges externes	110	158	79	28	375
Charges internes	232	399	265	14	909
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	14	9	-	35
Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	354	570	352	41	1 318

5.4 Charges de personnel

	2010	2011
Salaires	40	40
Pensions et retraites	-	-
Charges sociales	15	14
Autres	-	-
TOTAL	55	54

5.5 Produits et charges exceptionnels et non techniques

2011

Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	1
Produits sur exercices antérieurs	11
Produits exceptionnels issus du dév.classe 9/ classe 6	24
Reprise de provisions à caractère exceptionnel	3
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	-
Total produits exceptionnels	38

Charges exceptionnelles	
Autres pertes exceptionnelles	2
Pertes sur exercices antérieurs	-
Charges exceptionnelles issues du dév.classe 9/ classe 6	9
Dotation aux provisions pour litiges	3
Dotation aux provisions à caractère exceptionnelle	17
Total charges exceptionnelles	31

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7
------------------------------	----------

5.6 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 20,5 k€ au titre de l'imposition forfaitaire annuelle.

6 Autres informations

6.1 Effectif présent à la clôture de l'exercice

Néant.

6.2 Jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance

Au titre de l'exercice 2011, les membres du Conseil d'administration ont reçu des jetons de présence pour un montant de 12 k€.

6.3 Indemnités versées aux commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2011, les commissaires aux comptes ont perçu un montant de 60 k€ TTC au titre de leurs honoraires. Ces honoraires correspondent au contrôle légal des comptes. Il n'y a pas eu d'honoraire facturé au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

6.4 Combinaison des comptes

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes combinés établis par Monceau Assurances, société de réassurance mutuelle régie par l'article R.322-84 du Code des assurances, dont le siège social est situé au 65 rue de Monceau à Paris 8^e, à laquelle adhèrent les trois principaux actionnaires de la société, détenant ensemble la quasi-totalité des actions émises.

Gilles Dupin	<i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i> ▪ Directeur général de Monceau Générale Assurances (société anonyme) ▪ Représentant permanent de la Mutuelle Centrale de Réassurance au Conseil d'administration de Monceau Générale Assurances ▪ Président du Conseil d'administration de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) ▪ Représentant permanent de Monceau Investissements Mobiliers au Conseil d'administration de Cyberlibris (société anonyme) <i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> ▪ Représentant permanent de Monceau Investissements Mobiliers au Conseil de surveillance d'ela Française AM <i>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances :</i> ▪ Président et Directeur général de Monceau Assurances (société de réassurance mutuelle) ▪ Président de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle) ▪ Président de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (union de mutuelles d'assurance) ▪ Vice-président MCA (société d'assurance mutuelle)
Anne-Cécile Martinot	<i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i> ▪ Vice-président du Conseil d'administration de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) <i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> Néant <i>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances :</i> Administrateur de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle)
Sylvain Rivet	<i>Mandats soumis aux règles du Code de commerce :</i> Directeur général de Monceau Retraite & Épargne (société anonyme) <i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du Code monétaire et financier :</i> Néant <i>Mandats soumis aux règles du Code des assurances :</i> Directeur général de Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle vie) Administrateur de Monceau Assurances
Paul Tassel	<i>Mandats soumis aux règles du code de commerce :</i> ▪ Représentant permanent de Capma & Capmi au Conseil d'administration de Monceau Générale Assurances (société anonyme) ▪ Représentant permanent de Monceau Assurances au Conseil d'administration de Monceau Retraite & Épargne <i>Mandats soumis aux règles dérogatoires du code monétaire et financier :</i> Néant <i>Mandats soumis aux dispositions particulières du code des assurances et de la mutualité :</i> ▪ Vice-président de Monceau Assurances mutuelles associées (société de réassurance mutuelle) ▪ Vice-président de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (union de mutuelles d'assurance) ▪ Président et Directeur général de la Mutuelle Centrale d'Assurances (société d'assurance mutuelle) ▪ Président de Capma & Capmi (société d'assurance mutuelle) ▪ Administrateur de la Mutuelle Centrale de Réassurance (société d'assurance mutuelle) ▪ Vice Président du groupe Pasteur Mutualité

Capma & Capmi	88 430 actions soit	29,4767 %
Monceau Assurances Mutuelles Associées	2 actions soit	0,0007 %
Mutuelle Centrale de Réassurance	149 632 actions soit	49,8773 %
Monceau Générale Assurances	61 928 actions soit	20,6427 %
SARP	2 actions soit	0,0007 %
Domaine de Molières	2 actions soit	0,0007 %
Monceau Investissements Mobiliers	4 actions soit	0,0012 %

Nature des Indications	Exercices concernés	2007	2008	2009	2010	2011
Capital en fin d'exercice						
Capital social		15 000	15 000	15 000	30 000	30 000
Nombre des actions ordinaires existantes		150 000	150 000	150 000	300 000	300 000
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre d'actions maximal d'actions futures à créer :		-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations		-	-	-	-	-
Par exercice de droit de souscription		-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice		-				
Chiffre d'affaires hors taxes		19 302	17 565	14 283	22 125	26 103
Résultat avant impôts et participation des salariés		470	-8 437	2 326	3 145	665
Impôts sur les bénéfices		87	21	21	21	21
Participation des salariés au titre de l'exercice		111	2	124	104	36
Résultat après impôts et participation des salariés		272	-8 460	2 181	3 021	609
Résultat distribué		-	-	-	-	
Résultats par action en euros						
Résultat après impôts et participation des salariés		1,813	-56,398	14,541	10,069	2,029
Dividende attribué à chaque action		-	-	-	-	
Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		1	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice		93	40	40	40	40
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales etc.)		36	14	15	15	14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2012

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne, pour cet exercice, quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide :

- d'affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à 608.772,68 euros au compte "report à nouveau" ;
- d'augmenter de 3.992 euros le montant de la "réserve pour fonds de garantie" par prélèvement sur le compte "report à nouveau", portant ainsi le montant de la "réserve pour fonds de garantie" à 39.410 euros.

Cette "réserve pour fonds de garantie" est constituée dans le cadre des opérations du fonds de garantie des assurés contre la défaillance des sociétés d'assurances de personnes, conformément à l'article 68 de la Loi 99-532 du 25 juin 1999.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Quatrième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du conseil d'administration pour l'exercice 2012 à 20.000,00 euros.

Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle pour six ans le mandat d'administrateur de M. Gilles Dupin.

Son mandat expirera avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités prescrites par la loi.



Monceau Retraite & Épargne

Société anonyme à conseil d'administration

au capital de 30.000.000 €

Entreprise régie par le Code des assurances

Siège social : 65, rue de Monceau - 75008 Paris

Siège administratif : 36, rue de Saint-Pétersbourg - B.P. 677 - 75367 Paris cedex 08

Tél. : 01 49 95 79 79 - Fax : 01 40 16 43 21

www.monceauassurances.com